

les mêmes leçons que son mari. On ne pouvait se montrer plus gracieux envers la province de Québec. Les deux élèves firent des progrès si rapides que, deux ou trois mois plus tard, tenant une assemblée au Monument National, M. Borden souleva l'enthousiasme en adressant la parole en français durant un quart d'heure. Il tient maintenant une conversation dans notre langue qu'il écrit d'ailleurs parfaitement et sans effort.

Le 30 juin 1905, il disait à la Chambre des Communes : "Je partage entièrement l'opinion de l'honorable député de Grey-Sud, (M. Miller), quant à la valeur que nous devrions attacher à la langue française en ce pays et au respect que nous devrions avoir pour elle. Je me suis efforcé, moins par des paroles que par des actes, à donner la preuve que je partage les sentiments exprimés ce soir par mon honorable ami, et je ne crains pas de répéter ce que j'ai dit dans d'autres circonstances, que la population anglaise de ce pays aurait beaucoup plus de mérite si elle enseignait à ses enfants une langue parlée par plus de deux millions de Canadiens." (Débats, 1905, col. 3836),

En cette année 1905, une question brûlante fut soulevée au parlement, celle de l'instruction publique dans l'Alberta et la Saskatchewan que l'on constituait alors en provinces canadiennes. M. Laurier et M. Borden se trouvèrent tous deux fort embarrassés. Les protestants réclamaient des écoles communes; les catholiques,